

VEUILLEZ TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE AVANT DE LE REMPLIR ET L'ENREGISTRER

Toute personne qui effectue un externat en inhalothérapie doit **maintenir son inscription au programme d'études** et avoir terminé avec succès **depuis moins de 20 mois** : (i) les cours de formation spécifiques à l'inhalothérapie des deux premières années du programme d'études collégiales en inhalothérapie [DEC] ou (ii) les cours théoriques du programme d'études déterminé par le Conseil d'administration de l'Ordre aux fins de bénéficier d'une équivalence de la formation [AEC]. Au terme de ce délai, la personne est retirée du registre et ne peut y être réinscrite.

PARTIE I — À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT(E)	
Nom :	Prénom :
Code permanent :	Téléphone :
Courriel :	
<p>IMPORTANT : En soumettant ce formulaire, l'étudiant(e) consent à l'échange d'information personnelle sur son dossier académique avec l'OPIQ, notamment afin de valider le maintien de son inscription au programme d'études en <i>Techniques d'inhalothérapie</i> tout au long de l'externat.</p>	

PARTIE II — À REMPLIR PAR LE REGISTRARIAT DU COLLÈGE
Établissement d'enseignement :
<p>J'atteste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que la personne identifiée à la partie I, est toujours inscrite au programme d'études en <i>Techniques d'inhalothérapie</i> offert par notre établissement; • Que le code permanent inscrit à la partie I est conforme à son dossier.
Le registrariat s'engage à informer l'OPIQ advenant la cessation d'inscription de l'étudiant(e) au programme d'études en <i>Techniques d'inhalothérapie</i> .
Représentant(e) de l'établissement dument mandaté(e) pour remplir ce formulaire
Nom : _____
Signature : _____ Date : _____

Veillez retourner ce formulaire dument rempli et signé par courriel à affaires.juridiques@opiq.qc.ca.